



Belvaux/Sanem, le 01 avril 2026

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le de Monsieur le Ministre du Travail, en date du 23 mars 2026, réf N° 3/2025/0095/119, la société

SQUARE MILE 44 ONE SARL

a eu l'autorisation pour **l'exploitation d'un chantier d'excavation dans la roche et autre à Belvaux, 4, boulevard du Jazz et 3, rue Edouard Legille, numéros cadastraux 1415/8565 et 1415/8567.**

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délai de quarante jours** à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **01 avril 2026 au 11 mai 2026 inclus.**

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,
Pour la secrétaire empêchée,
la secrétaire adjointe
Tamara Duschène

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Pour la Bourgmestre empêchée,

Simone Asselborn-Bintz

Nathalie Morgenthaler, échevine